

[Texte]

Mr. Hnatyshyn: That is a possibility. But if I were at sole control I would obviously be able to go ahead even more quickly than that. I have to rely upon my dealings with my colleagues, and it will depend on when the decision is made. You are asking me to prophesize the future.

I do not want to specify a timeframe because then I would be accused of not meeting that timeframe if I did not—this spring. All I can tell you is that I am anxious to get these matters dealt with. As I said in my opening statement to the committee, they are areas which involve consultation. They have complexity and impact on other sections so I am only committing myself to act as quickly as I can and to urge my colleagues on as quickly as I am able to exercise influence on them.

Mr. Robinson: That provides very little comfort to the judiciary in terms of some sense of a timeframe. Another area of grave concern for the judiciary is the appointments process.

The Minister is aware that promises have been made for almost two years by his predecessor in February 1986 and at the Canadian Bar Association convention, 1986. This Minister has promised he would be taking action on a package to improve the judicial appointments process in Canada. The Minister is aware of the criticisms that have been made.

• 1550

For example, the McKelvey committee of the Canadian Bar Association states in their report:

Whatever the actual merits of the judges selected, there is a widespread public perception that judges are chosen primarily for political reasons.

There is a concern about perception there.

I am wondering how much longer the Minister is going to wait before he finally brings forward the package he has been promising. Particularly his colleagues in the Quebec caucus, and Canadians generally, have been asking him to take action on this. When is the Minister finally going to move? Or is he going to remain paralysed by inertia and incapable of moving forward on a package to deal with judicial appointments?

Mr. Hnatyshyn: I hope to move on that in the near future. The reality, Madam Chairperson, is that I have been working on this. I have been consulting with a number of groups to benefit the best advice possible. I am very indebted to two groups that have been very helpful, the Canadian Law Teachers Association and the Canadian Bar Association.

Mr. Robinson: This is the answer the Minister gave a year ago, that he was consulting.

Mr. Hnatyshyn: The Department of Justice and I have been extremely busy and very productive in terms of initiatives and so on. I have a number of bills backed up

[Traduction]

M. Hnatyshyn: C'est possible. Si j'étais le seul responsable, je pourrais même le faire beaucoup plus tôt. Mais je dois tenir compte de mes pourparlers avec mes collègues, et c'est d'eux que dépendra la date où la décision sera prise. Vous me demandez de prédire l'avenir.

Je ne veux pas vous donner de date fixe, vous parlez de ce printemps puis, en cas de retard, vous m'accuseriez de ne pas respecter mes engagements. Tout ce que je peux vous dire c'est que je tiens beaucoup à ce que ces questions soient réglées. Comme je vous le disais tout à l'heure dans ma déclaration préliminaire, ces questions impliquent des consultations. Elles sont complexes et elles ont des retentissements sur d'autres domaines et je ne fais que m'engager à agir le plus rapidement possible et à pousser mes collègues à le faire aussi, dans la mesure où je peux les influencer.

M. Robinson: Le judiciaire ne s'en voit pas plus optimiste, et son attente risque de se prolonger. Un autre domaine qui le préoccupe beaucoup est celui du processus des nominations.

Le ministre sait qu'il y a eu des promesses de faites depuis presque deux ans par son prédécesseur en février 1986 et lors du congrès de cette même année de l'Association du Barreau canadien. Ce ministre a promis qu'il prendrait un ensemble de mesures afin d'améliorer le processus de la nomination des juges au Canada. Le ministre connaît les critiques que cela avait suscité.

Par exemple, dans son rapport, le Comité McKelvey de l'Association du Barreau canadien mentionne ceci:

Quels que soient les mérites réels des juges choisis, le public estime en général qu'ils le sont essentiellement pour des raisons politiques.

Il se présente donc là un problème de perception.

J'aimerais savoir combien de temps le ministre va encore attendre avant de présenter finalement les mesures qu'il a promises. Ses collègues du caucus du Québec en particulier, de même que tous les Canadiens, lui demandent d'agir à ce sujet. Quand va-t-il finalement le faire? Va-t-il rester paralysé par l'inertie et sera-t-il incapable de présenter finalement un ensemble de mesures concernant les nominations des juges?

M. Hnatyshyn: J'espère le faire dans un proche avenir. En réalité, madame la présidente, je travaille à cette question. J'ai eu des consultations avec un certain nombre de groupes pour obtenir les meilleurs conseils possibles. Je voudrais exprimer toute ma gratitude à deux groupes qui m'ont été très utiles, l'Association canadienne des professeurs de droit et l'Association du Barreau canadien.

M. Robinson: Le ministre nous a déjà répondu il y a un an qu'il prenait conseil.

M. Hnatyshyn: Le ministère de la Justice et moi-même avons été extrêmement occupés et très productifs et nous avons adopté toutes sortes d'initiatives. Des comités